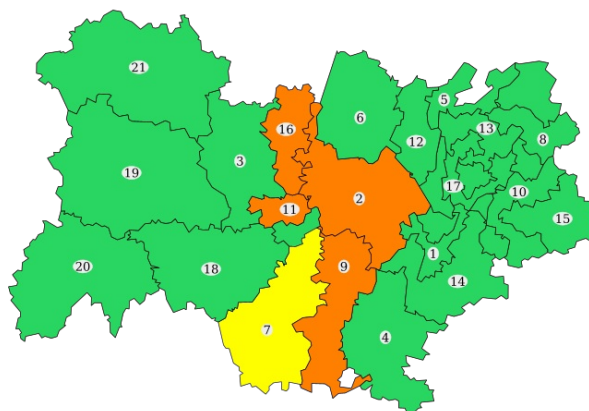
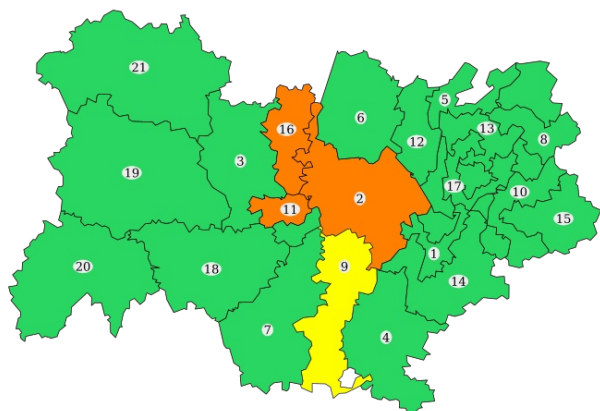


Pour le 26-05-2026
Episode de type estival


Pour le 27-05-2026
Episode de type estival



26-05-2026			Bassins d'air	27-05-2026		
Polluants et seuils				Polluants et seuils		
PM10	O3	NO2		PM10	O3	NO2
	180		1 Bassin Grenoblois			
			2 Bassin Lyon Nord-Isère	180		
			3 Contreforts Massif Central			
			4 Est Drôme			
			5 Bassin Lémanique			
			6 Ouest Ain			
			7 Ouest Ardèche	180		
	180		8 Vallée de l'Arve			
			9 Vallée du Rhône	180		
	180		10 Vallée Maurienne Tarentaise			
			11 Bassin Stéphanois	180		
			12 Zone Alpine Ain			
			13 Zone Alpine Haute-Savoie			
			14 Zone Alpine Isère			
			15 Zone Alpine Savoie			
	180		16 Zone des Coteaux	180		
			17 Zone urbaine des Pays de Savoie			
			18 Haute-Loire			
			19 Puy-de-Dôme			
			20 Cantal			
			21 Allier			

Ce mardi 26 mai, la reprise des activités en ce début de semaine devrait entraîner des émissions supplémentaires de précurseurs de l'ozone. Associées aux fortes chaleurs, à un ensoleillement marqué et à des conditions encore peu dispersives, ces émissions pourraient favoriser le maintien de concentrations élevées. Hier, le seuil d'information et de recommandation de 180 µg/m³ n'a pas été dépassé en Auvergne-Rhône-Alpes, mais les concentrations mesurées sont restées relativement élevées, proches des seuils réglementaires, notamment dans les bassins lyonnais et stéphanois. Avec la hausse des émissions et les conditions anticycloniques actuelles, les niveaux d'ozone devraient continuer à augmenter et le seuil d'information et de recommandation pourrait être dépassé aujourd'hui. Plusieurs vigilances sont donc maintenues ou renforcées sur le centre de la région.

Mercredi 27 mai, sous l'effet d'un rayonnement solaire encore plus important, la formation d'ozone devrait s'intensifier. Un vent du nord entraînera également un transport des polluants vers la vallée du Rhône. La qualité de l'air sera mauvaise sur la quasi-totalité de la région et dégradée uniquement sur les massifs alpins. Merci de consulter la préfecture de votre département pour connaître les recommandations à suivre et les éventuelles actions obligatoires de réduction des émissions. Prochain bulletin demain jour 27/05 à 13h30.

 Pas de vigilance

 Vigilance jaune

 Vigilance orange

 Vigilance rouge

VIGILANCE POLLUTION DE L'AIR

RECOMMANDATIONS

Valable pour les épisodes de **type estival**

» Se protéger pour limiter mon exposition

A noter : au-delà des effets à court terme lors des épisodes de pollution, les principaux impacts de la pollution de l'air sur la santé sont liés à l'exposition continue, tout au long de la vie.

Populations vulnérables : femmes enceintes, nourrissons et jeunes enfants, personnes de plus de 65 ans, personnes souffrant de pathologies cardiovasculaires, insuffisants cardiaques ou respiratoires, personnes asthmatiques.

Populations sensibles : personnes se reconnaissant comme sensibles lors des pics de pollution et/ou dont les symptômes apparaissent ou sont amplifiés lors des pics (par exemple : personnes diabétiques, personnes

Population générale



Limitez vos activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs



Continuez d'aérer votre domicile

► [Voir le site internet de l'ARS Auvergne-Rhône-Alpes](#)

Personnes sensibles et vulnérables



L'été, préférez sortir le matin avant 13h, et le soir après 20h



Evitez les activités physiques intenses en plein air



Demandez conseil si vous ressentez une gêne respiratoire ou cardiaque



Evitez de vous exposer aux produits nocifs

» Agir pour limiter mes émissions

Particuliers



Reportez l'utilisation de barbecue à combustible solide



Evitez les solvants organiques pour vos travaux (peintures, vernis, colles etc.)



En voiture, adoptez une conduite souple



Utilisez des modes de transport limitant les émissions polluantes

Professionnels



Reportez certaines opérations émettrices de composés organiques volatils



Limitez l'utilisation des pesticides et les épandages d'engrais



Reportez ou réduisez les activités émettrices de polluants atmosphériques



Réduisez l'utilisation des groupes électrogènes

Collectivités



Maîtrisez la température de vos bâtiments



Proposez des tarifs attractifs pour l'usage des transports les moins polluants



Evitez l'utilisation de solvants organiques pour les travaux d'entretien



Favorisez les pratiques de mobilité les moins polluantes